



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant

LE JOURNAL

Drôme Vivarais

1ER TRIMESTRE 2019 - N°1



DOSSIER SPÉCIAL
RECONSTRUCTION DU
CH DRÔME VIVARAIS p.07

LES ACTUALITÉS

Inauguration du Centre de Soins
Psychiatriques Emile Zola p.06

LES PORTRAITS

- Docteur COURVOISIER
- Docteur GRIGUER
- Équipe Culture & Santé p.15

LE POINT RH

Résultats des élections
professionnelles 2018 p.17



L'édito

DE CLAUDE ELDIN, DIRECTEUR DU CH DRÔME VIVARAIS

“ La reconstruction de notre site d'hospitalisation est déjà bien avancée et se déroule dans le respect des échéances contractuelles. C'est donc 240 lits de psychiatrie adultes et 10 lits de pédopsychiatrie qui vont être construits sur le site de Montéléger. La durée des travaux prévue pour la totalité de ce projet est de 26 mois. Le projet médical, adopté en 2016 donne un cap, du sens et de la perspective à nos actions. Il pourra désormais s'appuyer sur une architecture reconfigurée et pensée en termes de parcours patient. L'accompagnement des patients à l'autonomie se poursuit. Pour cela, nous nous sommes dotés d'outils supplémentaires (appartements, équipes mobiles...). Ces outils visent à articuler et à créer des liens avec tous les acteurs du parcours sur notre territoire. Collectivement nous dessinons, année après année, les contours d'un hôpital ouvert sur l'extérieur, en lien avec l'ensemble de nos partenaires, bien ancré sur son territoire. Je veux à présent saluer l'engagement dont vous faites preuve au quotidien, Médecins, soignants, administratifs, techniques, pour assurer le service public hospitalier afin de garantir à tous un égal accès aux soins et à des soins de qualité. L'égalité des soins est un principe qui fonde la mission de l'hôpital public, mission qui apparaît tellement précieuse à nos concitoyens. ”

SOMMAIRE

04	09	14	15	17	18	19
LES ACTUALITÉS	DOSSIER SPECIAL RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS	LES PROJETS À SUIVRE	LES PORTRAITS	LE POINT RH	LE CHOIX DE LA RÉDACTION	LES INFOS DE LA RÉDACTION

LES ACTUALITÉS

COMMUNICATION

2019, L'ANNÉE DU NEUF !

Le service communication modernise ses différents supports de communication en ce début d'année 2019 :

- Le Journal Drôme Vivarais : Vous l'aurez remarqué, le JDV a changé ! Vous avez entre les mains le premier numéro de l'année 2019 avec son nouveau design. L'idée de cette refonte est de moderniser le journal et permettre de mieux valoriser les informations.
- La newsletter : Le CHDV a lancé sa première newsletter, nouveau format de communication. Retrouvez chaque début de mois l'essentiel de l'actu en un recto/verso en format papier et numérique sur l'intranet.
- Le site internet : Pour répondre aux exigences nouvelles en matière de communication et d'image, le site internet est en refonte. Il sera plus intuitif pour les visiteurs et permettra de faciliter la recherche d'information pour les usagers, familles, et professionnels. Il sera en ligne mi-mars.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques ou suggestions au Service communication par mail à l'adresse suivante : service.communication@ch-dromevivarais.fr.

APPEL À CANDIDATURE !

Dans le cadre du lancement du nouveau Journal Drôme Vivarais, nous souhaitons mettre en place un comité de lecture. Ce comité sera en charge d'accompagner le service communication pour la relecture des articles, voire d'être force de proposition sur le format ou le contenu du journal. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : service.communication@ch-dromevivarais.fr.



SEMAINE SÉCURITÉ

SEMAINE SÉCURITÉ DES PATIENTS

2ème ATELIER QUIZ :

62 participants ont pu tester leurs connaissances lors d'un Quiz imitant le célèbre jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ».

3ème ATELIER CHAMBRE DES ERREURS

Le principe est désormais bien connu notamment des soignants. Une chambre est aménagée comme une chambre classique que pourrait occuper un patient.

Dans cette chambre, des erreurs sont volontairement commises. Les participants entrent dans cette chambre et doivent trouver quelles erreurs ont pu être faites. 61 professionnels ont participé, le public était varié et 67% des participants ont trouvé au moins 9 erreurs.



4ème ATELIER: HYGIENE DES MAINS

Il a permis de sensibiliser les soignants sur la qualité de la friction à la solution hydro alcoolique et de rappeler les règles d'hygiène appliquer aux soins.



Chaque année la semaine de la sécurité des patients est un temps fort au sein de l'établissement. Cette manifestation est organisée par les équipes de l'UCOVIRIS, la pharmacie, le CCM, le service sécurité, et le cadre hygiéniste sous le regard attentif de Mme

Méchain, Cadre supérieure de santé en charge de la qualité. Cette session 2018 s'est déroulée du lundi 26 au jeudi 29 novembre 2018 sur le site de Montéléger et sur le site de Saint Vallier le mercredi 28 novembre. La semaine s'est ouverte le lundi 26 novembre à 11h en Salle Rousseau, avec l'intervention de M. Christian Marrec, Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques.

Elle s'est poursuivie avec la projection du film « l'interruption des tâches lors de l'administration des médicaments ». La manifestation a réuni une soixantaine de personnes autour de quatre ateliers thématiques:

1er ATELIER SECOURISME ET SÉCURITÉ INCENDIE :

Nos agents de sécurité ont entrepris de former les participants aux gestes de premiers secours et de sensibiliser les professionnels au risque incendie.



LES ACTUALITÉS

PLURIACT



Une partie de l'équipe pluridisciplinaire du **Centre Médico Psychologique pour enfants et adolescents de Crest** s'est rendu les 15 et 16 novembre 2018 au symposium de Guéret afin de représenter le service et sa démarche lors des sessions de restitutions et réflexions communes à l'ensemble des équipes participantes à l'atelier de recherche PLURIACT.

La démarche PLURIACT

La participation à cette démarche a été initiée fin 2016. La thématique proposée « d'analyse des dysfonctionnements collectifs, de la place des usagers, les reconnaissances mutuelles mises à l'œuvre et les conditions de discussions et réflexivité » faisait partie de longue date des préoccupations des équipes de CMP. C'est pourquoi il a été choisi de mener la démarche en invitant aux sessions des partenaires du réseau.

Organisation des ateliers PLURIACT

Les temps d'échange et de réflexion (7 réunions au total, de décembre 2016 à mars 2018) ont eu lieu pendant le temps de réunion clinique le vendredi matin. Les thématiques et problématiques qui ont été élaborées par le groupe de travail au cours de la démarche PLURIACT se regroupent en 6 axes :

- 1er axe : Identifier et interroger les dysfonctionnements de la pluridisciplinarité.
- 2ème axe : Identifier et partager un objectif commun.
- 3ème axe : Permettre à l'utilisateur d'advenir en position d'usager
- 4ème axe : S'ouvrir à une pratique de la reconnaissance mutuelle.
- 5ème axe : Réinterroger les modalités de l'échange entre partenaires
- 6ème axe : S'ouvrir à l'exercice de la réflexivité

Le travail en réseau avec les partenaires extérieurs reste une priorité pour l'ensemble de l'équipe, renforcée par la participation à cet atelier de recherche PLURIACT. Cela a permis en effet de formaliser des rencontres au CMP avec certaines structures du secteur qui ont été mise en place suite à cette démarche. Ce travail se poursuit à ce jour et un travail (de réflexion) avec l'ensemble des acteurs sur le positionnement professionnel du CMP. Tout cela a aussi amené à des questionnements autour de l'évaluation des pratiques, sur la finalité d'une charte qui ferait suite au symposium à Guéret mais également sur « comment imaginer une suite pour cette démarche ? ». Lors de ces diverses rencontres, ce travail de réflexion s'est poursuivi avec l'ensemble des acteurs sur le positionnement professionnel du CMP

L'atelier création

Lors d'une rencontre entre Hervé THAREL, artiste plasticien (et homme de théâtre) et les personnes prises en charges au **CATTP Cathelin** lors de ses expositions « Schimmblock's & Block's boards », le CATTP a décidé de travailler en atelier « création », en s'inspirant des œuvres de cet artiste. Ainsi ils ont expérimentés le modelage sur argile (avec peinture acrylique). En parallèle, les personnes prises en charges ont ramassé des galets et du bois flottés lors des ateliers « marche », qu'ils ont également peints avec les mêmes techniques.

"L'atelier création" s'est clôturé par une rencontre entre Hervé THAREL et les personnes accueillies au CATTP autour d'un café et de délicieuses pognes fournies par le service restauration du CHDV. Hervé THAREL a su prendre le temps avec chaque personne et ce fut un moment d'échange très riche et fortement apprécié par les personnes présentes.



Les ateliers culinaires

La fin de l'année a clôturé les derniers ateliers culinaires proposés aux patients de **l'Unité de Sisley**, par Céline Ferrand Infirmière, et Djamila Kebaili Aide-soignante. Après avoir élaboré le menu, fait les achats, les patientes ont pu préparer le repas dans la bonne humeur et une « bonne odeur ». La dégustation fût un vrai plaisir partagé par tous. Merci à Céline et Djamila pour l'animation de cet atelier et le bénéfice apporté aux patientes.



LES ACTUALITÉS

INAUGURATION DU CENTRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES EMILE ZOLA



De gauche à droite : Monsieur le Docteur SALADINI, Chef du Pôle Nord de Psychiatrie Adulte, Monsieur ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier Drôme Vivarais, Monsieur PIENIEK, membre du Conseil de Surveillance, Madame THORAVAL, Maire de Romans, Madame PLACE, Adjointe à la mairie de Bourg de Péage

UNE NOUVELLE STRUCTURE

"Le développement de cette structure s'accompagne d'une augmentation de l'effectif infirmier et de l'aboutissement de projets tels que la mise en place d'une équipe infirmière aux Urgences de L'hôpital de Romans ainsi que l'ouverture d'appartements collectifs avec une équipe dédiée.

La recomposition de l'offre de psychiatrie sur le département de la Drôme et de l'Ardèche s'est accompagnée d'une volonté de développer les structures extra hospitalières ambulatoires. Le Centre de Soins Psychiatriques Emile Zola en est un parfait et bel exemple" Docteur SALADINI, Chef du Pôle Nord de Psychiatrie Adulte

L'inauguration du Centre de Soins Psychiatriques Emile Zola de Romans a rassemblé plusieurs dizaines de personnes autour des équipes du Docteur SALADINI le jeudi 14 février 2019 à 12h.

Le Directeur Monsieur Claude ELDIN a prononcé un discours rappelant l'histoire de ce CMP au sein de l'ancienne Clinique du Vercors. Il a ensuite salué le travail des concepteurs du bâtiment qui ont pensé ce projet autour du parcours du patient tout en offrant un espace de travail et des conditions d'accueil modernes.

Madame Le Maire de Romans, Madame Marie-Hélène THORAVAL, nous a fait l'honneur de sa présence. Dans son discours elle a affirmé l'importance de soutenir le secteur de la psychiatrie dans un contexte où la santé est au coeur des préoccupations des citoyens. Elle a également rappelé que la Marie de Romans a soutenu l'installation du Centre de Soins Psychiatriques dans le coeur de ville et notamment dans ce quartier où se situaient anciennement des usines.

L'installation du CSP Emile Zola permet d'offrir un service public de proximité.

Le Docteur SALADINI s'est ensuite exprimé en tant que Chef de Pôle. Il a rappelé avec émotion le parcours des unités du Vercors. C'est avec fierté qu'il a remercié ses équipes pour leur investissement et leur dynamisme dans la conception de ce projet et dans leur travail quotidien d'accompagnement des patients. Il a ensuite remercié Madame Le Mairie de Romans pour son soutien et le CHDV dont il font parti et qui leur a permis "d'acquérir de nouveaux moyens et une ambition renouvelée dans l'intérêt et au bénéfice des patients". Enfin, le Docteur SALADINI a expliqué le choix du nom du CSP Emile Zola. En regroupant les structures adultes du CMP, du CATT et

le l'HDJ, le choix d'une dénomination a fait l'objet de nombreux débats. "Centre de Santé Mentale" a été écarté afin d'affirmer clairement le coeur de notre activité : les soins psychiatriques. Le nom d'Emile Zola s'est imposé au regard de l'emplacement de la structure sur l'avenue Emile Zola de Romans, permettant de repérer plus facilement l'établissement dans la ville. Mais Emile Zola n'a pas été déconnecté de la psychiatrie. Le Docteur SALADINI a relaté le lien d'Emile Zola avec la psychiatrie en citant ce dernier : " Au fond de chaque véritable génie se cachait un individu anormalement sensible montrant des signes évidents de déséquilibre mental dont il aurait hérité".



Pour clôturer cette séance de discours, Monsieur PIENIEK a prononcé quelques mots de remerciements en qualité de membre du Conseil de surveillance, et médecin libéral dans la ville de Romans.

LES ACTUALITÉS



Au terme des discours, Monsieur Claude ELDIN, Madame THORAVAL, Docteur SALADINI, Monsieur PIENIEK et Madame PLACE ont coupés le traditionnel ruban bleu, blanc, rouge inaugurant officiellement le CSP Emile Zola.

Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un cocktail déjeunatoire offert par le CHDV et par une visite de la structure. Les nouveaux locaux offrent de beaux espaces d'accueil et d'activité pour les patients et les professionnels et des conditions de travail grandement améliorées.

Le projet médical trouve ainsi sa traduction dans les diverses installations qu'offre le nouveau bâtiment :

- Un bureau d'accueil CMP pour les soins non programmés
- Un restaurant thérapeutique
- Un gymnase
- Une salle d'art thérapie
- Une salle de musique ...

Madame ANTOIN, Députée de la 4ème circonscription de la Drôme nous a fait l'honneur de sa présence et nous la remercions particulièrement.

Nous remercions également Madame PLACE, Adjointe au Maire de Bourg de Péage, le Conseil Départemental, les partenaires sociaux et médico sociaux de leur présence et l'ensemble des professionnels du CHDV qui ont participé à la tenue de cette manifestation (service intérieur, restauration ...)

Cet article ne serait pas complet sans citer les équipes du Docteur SALADINI : cadre supérieur, cadres de santé, médecins, infirmiers, assistantes sociales, secrétaires... qui ont tous collaborés à l'écriture de cette nouvelle page de la psychiatrie Romane.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur parcours.

Retrouvez toutes les photos de cette cérémonie sur l'intranet et la nouvelle plaquette du CSP Emile Zola.

EN BREF

Conseil du pôle de l'enfant et de l'adolescent

Le Conseil du Pôle de l'enfant et de l'adolescent s'est déroulé le 8 février 2019 à la salle Maurice Pic à Valence. Il a réuni plus d'une soixantaine de personnes.

Le Docteur DESSAUX a débuté ce conseil par une introduction en rappelant les temps forts de 2019. Monsieur ELDIN, Le Directeur et le Docteur DESSAUX sont revenus sur les projets architecturaux en cours. Le Directeur s'est ensuite exprimé pour remercier de cette invitation et féliciter la mobilisation des équipes sur ce Conseil de Pôle.

Madame MECHAIN, Cadre supérieur de santé, est intervenue sur la thématique "actions qualité et améliorations des pratiques professionnelles".

La matinée s'est poursuivie autour de présentations et d'échanges sur les différents projets du pôle.



LES ACTUALITÉS

POINT QUALITÉ

QUESTIONNAIRE DE SORTIE 2018

L'ACCUEIL À L'ADMISSION

48%

sont très satisfait de l'accueil qu'ils ont reçu à l'admission

RESPECT DE L'INTIMITÉ

45%

sont satisfait du respect de l'intimité

QUALITÉ DES REPAS

44%

sont satisfait de la qualité des repas

DISPONIBILITÉ DU PERSONNEL

54%

sont très satisfait par l'amabilité et la disponibilité du personnel dans les services

AXES D'AMÉLIORATION

- Remise du questionnaire de sortie
- Les informations à destination du patient
- Modalités de sortie
- Les activités

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION 2018

EXPLICATION SUR LE DÉROULEMENT DU SÉJOUR

45%

sont satisfait des explications sur le déroulement du séjour



PROPRETÉ DES LOCAUX

78%

sont satisfait de la propreté des locaux



TRAITEMENT DE LA DOULEUR

59%

sont satisfait du traitement de la douleur



ACCUEIL RÉSERVÉ AUX VISITEURS

65%

sont satisfait de l'accueil réservé aux visiteurs



AXES D'AMÉLIORATION

- LES EXPLICATIONS SUR LE DÉROULEMENT DU SÉJOUR
- LA REMISE DU LIVRET D'ACCUEIL
- LES EXPLICATIONS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ
- LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE

Retrouvez l'ensemble des résultats sur l'intranet !



LE DOSSIER



RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

LE DOSSIER

RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

Les grandes étapes du projet

La structure architecturale du Centre Hospitalier Drôme Vivarais est de type pavillonnaire datant des années 1970. Aucune rénovation de grande ampleur n'a à ce jour été réalisée. Dans ce contexte, le projet de l'établissement, selon Claude Eldin, Directeur du Centre Hospitalier Drôme-Vivarais, « a une importance fondatrice pour l'établissement puisqu'il s'inscrit dans une recomposition de l'offre de soins ».

C'est un long processus qui a démarré en 2013 par une phase de réflexion et de proposition des acteurs de la psychiatrie et de validation par l'ARS pour aboutir en 2016 à une phase opérationnelle du redécoupage du territoire et de la recomposition de l'offre de soins en santé mentale entre les deux établissements psychiatriques. Ce redécoupage a été conçu avec la volonté de construire un parcours patient en renforçant et en développant nos activités de proximité sur nos bassins de vie.

Vendredi 23 novembre 2018, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais a réuni plus d'une centaine de personnes pour la pose première pierre de la reconstruction. A cette occasion, Monsieur ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier était entouré de Monsieur MORAIS, Directeur Général Adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Madame GIRARD, Présidente du Conseil de Surveillance et Madame le Docteur MORIAMEZ, ancienne Présidente de la CME entourés de professionnels de l'hôpital, ils ont célébré un moment historique pour l'établissement.



Les bâtiments actuels ont été construits en 1976, ce qui rend les conditions d'hospitalisation de nos patients et les conditions de travail de nos personnels plus du tout en adéquation depuis longtemps déjà avec ce que l'on peut attendre de la pratique d'une psychiatrie moderne. C'est donc 240 lits de psychiatrie adultes et 10 lits de pédopsychiatrie qui vont être construits sur le site de Montéléger. →

“ - 3 questions à ”

Le nouveau projet va apporter de nouvelles conditions de vie et de travail, pouvez-vous nous parler des choix architecturaux qui ont été fait pour le nouvel hôpital ?

Le parti de l'Architecte et de la Direction a été de regrouper toutes les activités de l'hôpital pour éviter le dispersement que l'on connaît aujourd'hui. En recentrant tous les bâtiments, les interventions et interactions entre chaque unité seront plus facilement réalisables. L'idée est d'avoir un village avec un cœur de village, ses bâtiments, ses habitations, et son Centre d'Activité qui regroupe l'ensemble des activités des patients, un lieu accessible depuis l'ensemble des unités. Tout cela s'articulant autour d'un mail piéton, en dehors de toute circulation, qui permettra aussi un déplacement plus facilitée sur l'ensemble des structures de l'hôpital.

Pouvez-vous nous donner 3 mots pour qualifier l'ambiance de futures unités de soins ?

Chaque unité sera identifiée par une couleur différente. Ce sera la signature de chaque unité de soins. Ambiance gai et humaine et des couleurs plus éclatantes qu'aujourd'hui.



Didier BOUVARD, Direction des Travaux et affaires immobilières

Dans les futures unités, comment ont été pensés les espaces ?

Les unités de soins ont été pensées comme des unités de vie avec une partie jour et une partie nuit (comme un appartement). Un nombre de mètre carré important a été dégagé pour créer des espaces de vie, avec des salles d'activités de tailles différentes qui permettent d'accéder à des jardins privés clôturés. Concernant le personnel, un soin particulier leur a été apporté en créant différents espaces de travail (postes infirmiers, salle de préparation de soins, bureaux de consultation...) et des locaux de détente du personnel avec un accès extérieur. Les locaux soignants seront situés au cœur des unités. On retrouvera ce schéma dans toutes les unités.



LE DOSSIER

RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

La durée des travaux prévue pour la totalité de ce projet est de 26 mois. Après moins d'un an d'études, les travaux ont démarré en juin 2018 par la construction de la pharmacie et des consultations, de l'UAEO (Unité d'Accueil, d'Evaluation et d'Orientation) et de l'unité polaire 1 et 4. Suivront la rénovation de quelques bâtiments existants (formation et locaux syndicaux, poste central de sécurité) dont l'administration et la construction de la Pédopsychiatrie, du CA (Centre d'Activité), de l'Unité Polaire et de la Gérontopsychiatrie.

C'est une opération de 60 millions consacrée à la reconstruction et 20 millions d'euros pour réhabiliter et développer les structures de proximité sur les bassins de vie. Soit au total un investissement de plus de 80 millions d'euros obtenus grâce au soutien et à l'aide de l'ARS.

Le parti pris architectural est un schéma rayonnant qui met en cohérence, une entrée et des flux clarifiés, un axe structurant, un cœur renforcé, des unités d'hébergement insérées, des existants intégrés dans la composition d'ensemble, un espace végétal cohérent et valorisé. Les questions énergétiques et environnementales, ainsi que les pratiques axées sur la mobilité des personnels ont été traitées avec pertinence.

Ce projet d'envergure, puisque 19000 m² sont construits en neuf et 1500 m² réhabilités, est réalisés en site occupé et devraient se dérouler sans perte d'activité, avec une moindre gêne pour les patients et les professionnels.

La reconstruction du site de Montéléger qui est, une très grosse opération ne laisse pas passer les investissements sur l'ensemble du territoire au second plan. Ils témoignent de la volonté de l'établissement de pratiquer une psychiatrie de plus en plus active au sein de la population.



Franck FERRAND, RSIO

Quelles sont les projets principaux qui seront mis en place dans le nouvel hôpital ?

Dans le cadre de la reconstruction, l'établissement se lance dans une nouvelle démarche de numérisation et de digitalisation. Plusieurs projets vont être mis en place en simultanément :

- **Le serveur vocal interactif** pour les usagers afin de pouvoir joindre les services plus facilement
- **La téléphonie IP et de la messagerie unifiée** pour les professionnels avec un annuaire en ligne plus ergonomique
- **Un réseau WIFI** pour les patients et les professionnels pour plus de mobilité
- **Un nouveau réseau fibre optique** dans l'établissement pour relier tous les bâtiments aux deux salles serveurs
- **Une convergence de la DATA, de la voix et des images** sur un seul réseau IP
- **Un seul réseau téléphonique** pour le site central et les 23 autres sites
- **Le contrôle d'accès** avec un badge multifonction permettant d'ouvrir la barrière de l'hôpital, de payer son repas au self, de

"La construction d'un nouvel hôpital est le fruit d'une réflexion collective approfondie, née d'une compréhension remarquable des enjeux de prise en charge sanitaire. Nombreuses sont les personnes qui ont été associées, qu'elles en soient toutes remerciées."

Claude ELDIN, Directeur du CH Drôme Vivarais

EN CHIFFRES

 **240 lits de psychiatrie adultes**

 **10 lits de pédopsychiatrie**

 **20 places d'appartement collectif destiné aux patients en parcours de réhabilitation psychosociale**

 **12 places d'accueil familial thérapeutique**

 **33 structures ambulatoires (CMP, CATTP, HDJ)**

Et le numérique dans tout ça ?

réserver et récupérer un véhicule au garage, d'ouvrir les portes des nouveaux bâtiments et à moyen terme de pouvoir se connecter au système d'information.

Concrètement, dans le quotidien, quels changements cela va apporter ?

Il y aura des changements au niveau des patients, des usagers mais aussi des professionnels. Pour les patients, il y aura un accès internet public qui sera mis à disposition. Il y aura également plus de rapidité pour les usagers pour joindre les bonnes personnes plus directement en passant par le serveur vocal. Pour les professionnels, une plus grande mobilité avec des nouveaux téléphones et des nouveaux PTI sur un réseau WIFI, un seul service pour répondre aux problématiques téléphoniques et enfin, l'annuaire permettra de faciliter la recherche d'un numéro.

Pour vous, quels sont les apports et enjeux ?

Un des enjeux important c'est l'optimisation du réseau informatique qui va être plus performant et plus sécurisé que celui d'aujourd'hui. Le débit sera plus important et en cas de panne, il y aura deux salles serveurs redondantes. Enfin, nous aurons une meilleure collaboration entre les professionnels grâce à la mobilité apportée par les nouveaux outils de communication.



LE DOSSIER

LIVRAISON DES BÂTIMENTS - DATES CLÉES



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant

Avril 2019

Réception du B03
(ex-imprimerie,
futur Service Intérieur)



Avril 2019

Réception du B20
(accueil, standard)

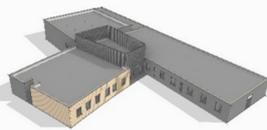


Mi-Avril 2019

Réception du B04
(ex-blanchisserie,
futurs
locaux syndicaux,
formation, amicale)

Début Mai 2019

Réception de la
Pharmacie/CCM



Fin Mai 2019

Réception de l'UAEO

Août 2019

Réception
de la Pédopsy



**Mi-Septembre
2019**

Réception de
l'Unité Polaire 1 à 4

**Mi-Novembre
2019**

Réception
de la Gérotopsy



**Début Décembre
2019**

Réception
du Centre d'Activité

Mi-Mars 2020

Réception de
l'Unité Polaire 5 et 6



2019 / 2020

Démarrage
des démolitions

**Fin Juillet 2018
à fin Juillet 2020**

Espaces verts



**RÉCEPTION FINALE DU PROJET
DÉBUT AOÛT 2020**

“ — 3 questions à ”



Julien PLANCHON, responsable de projet à Campenon Bernard Dauphiné Ardèche

Pouvez vous nous présenter le chantier ?

Sur le plan humain, nous sommes actuellement 50 compagnons en production gros œuvres sur des amplitudes de plus de 13h par jour, avec des postes décalés. Sur le total du gros œuvre, nous aurons produit plus de 70 000 heures avec nos propres compagnons Campenon Bernard Dauphiné Ardèche. En terme d'encadrement, nous sommes une quinzaine en permanence depuis le mois de juin et quasiment jusqu'à la fin du projet en 2020. A cela, s'ajoute 65 sous-traitants qui vont monter à 80 voire 100 professionnels pour les phases de clos-couvert (étanchéité, façades...), corps d'état secondaire (travaux à l'intérieur du bâtiment) et lots techniques (électricité, chauffage...). Aujourd'hui, nous sommes environ 130 personnes ; avec la diminution future des effectifs du gros œuvre et l'augmentation des corps d'état, nous atteindrons un effectif moyen de 150 personnes.

Le site actuel occupe 12 000 m2 de bâtiment dans un parc de 38 hectares. Dans la zone centrale de 5 hectares, nous construisons ou réhabilitons au final 19 000 m2 de bâtiments.

Quelles sont les contraintes d'un site occupé ?

Les contraintes d'un site occupé sont d'abord l'approche pour travailler en parfaite sécurité avec les patients et les soignants ce qui amène à assurer une étanchéité parfaite du site, à un phasage, qui a été vu bien en amont, pour créer des voies de circulation en périphérie du site, et la création d'un deuxième accès pour séparer les flux. Au-delà des vérifications de clôtures que notre logisticien effectue plusieurs fois par jour, nous travaillons en étroite collaboration avec le service sécurité du CHDV, que ce soit pour les gardes, ou pour gérer les aléas (essais d'intrusion sur le chantier) avec la meilleure réactivité possible. Notre personnel a reçu une formation par l'UNAFAM, pour savoir notamment comment aborder un patient. L'encadrement a participé à une journée de formation et chaque mois, nous organisons des sessions de sensibilisation de deux heures avec nos compagnons.

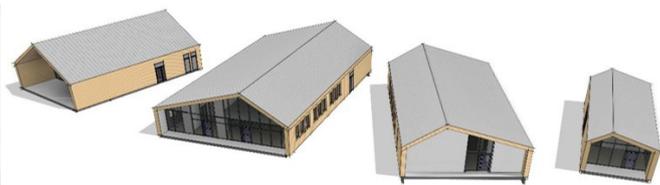
L'autre priorité est d'assurer la continuité de service de l'hôpital, que ce soit en terme de circulation en créant l'anneau périphérique et le second accès, en terme de

fluides : remplacement d'une chaudière et dévoiement du réseau, phasage des modifications d'alimentations d'électricité pour minimiser les coupures et un très important travail avec le service informatique du CHDV pour créer les nouvelles salles serveurs et faire des migrations les plus transparentes possibles.

Quels sont les enjeux pour 2019 ?

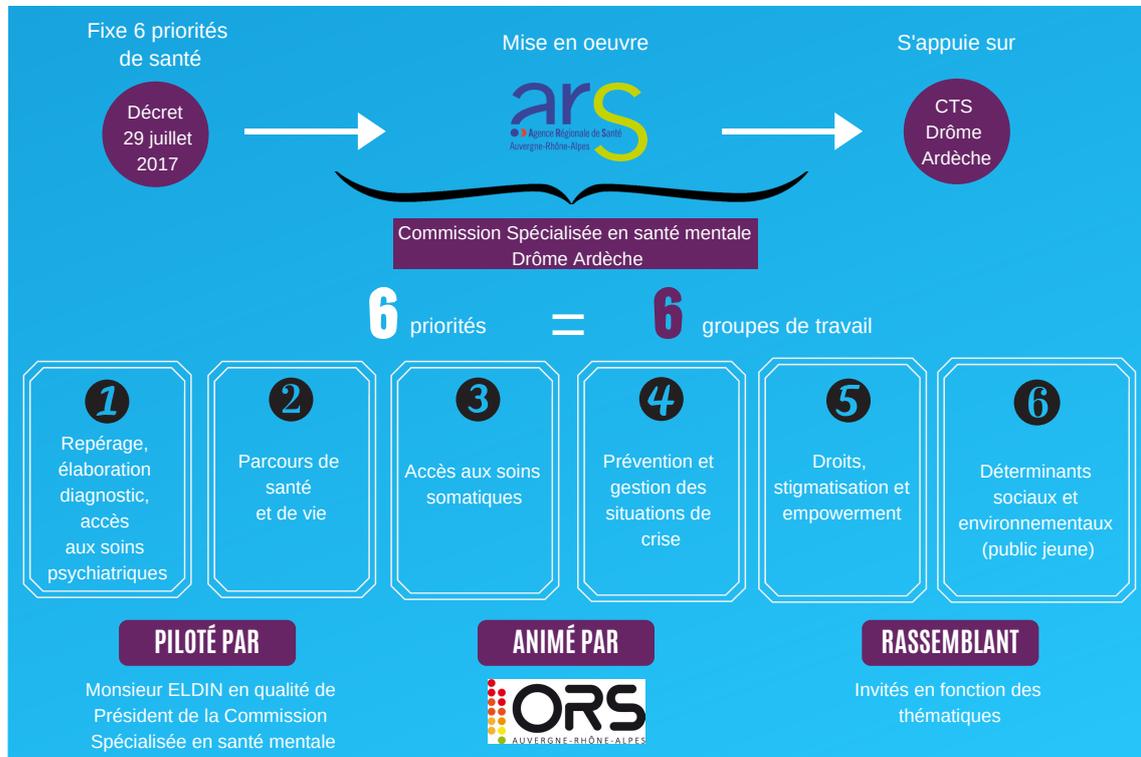
Il s'agit d'un chantier en conception/construction, aménagement, entretien et maintenance, c'est-à-dire que nous avons un contrat depuis le mois de juillet 2017, pendant 10 ans avec le maître d'ouvrage. De juillet 2017 jusqu'à juin 2018, nous avons finalisé la mise au point du projet et obtenu le permis de construire. Depuis le mois de juin nous avons démarré la phase de construction pour un délai de 25 mois et demi. S'en suivra la maintenance du site jusqu'au terme du contrat en 2027. La simplification du phasage du chantier a fait partie des raisons pour lesquelles nous avons été retenus : il n'y a qu'une seule opération "tiroir" sur le bâtiment administration où seulement quelques services vont devoir déménager temporairement, mais pour la très grande majorité, les déménagements seront définitifs directement dans les bâtiments neufs. A la fin, les bâtiments existants seront pour la plupart désamiantés puis démolis.

Nous avons un enjeu de planning très fort avec sur 2019 la livraison du bâtiment B03/B04 au mois de mars/avril, suivi de la nouvelle pharmacie en avril/mai puis de l'UAEO en mai/juin, puis la première unité polaire au mois de septembre ce qui fait pratiquement une livraison de bâtiment chaque mois cette année.



LES PROJETS à SUIVRE

1. Projet Territorial en Santé Mentale : c'est quoi ?



2. SVI

La mise en place du **Serveur Vocal Interactif** s'inscrit dans le projet de mutualisation des services du Standard et de la Sécurité.

Celui-ci a commencé en début d'année 2018 avec pour objectifs :

- > Identifier les différents flux d'appels vers le Standard.
- > Rationaliser les appels reçus.
- > Créer / tester une arborescence de gestion des appels entrants du site de MONTELEGER.
- > Recentrer les missions de l'agent du standard vers des missions de sécurisations du site.

Après plus d'un an, le nombre d'appel reçu au standard a été divisé par deux.

La prise de conscience globale des enjeux de cette rationalisation des flux en est pour beaucoup. (note de service de juillet 2018 autorisant les appels vers l'extérieur).

Rassurez-vous, l'agent physiquement présent derrière le standard est une plus-value non négligeable pour le SVI et non l'inverse.

Le **18 février 2019**, le système a été officiellement en fonctionnement, une période de rodage d'environ un mois est à prévoir.



LES PORTRAITS



DOCTEUR PIERRE COURVOISIER

Médecin psychiatre pôle Transversal - UAEO - Urgences Psy
Projet ECT

Qui êtes vous ?

“ Je suis le Docteur COURVOISIER et je travaille à l'UAEO depuis juillet 2018. J'ai été formé au CHU de Grenoble, où j'ai travaillé 2 ans comme chef de clinique et après mon internat de psychiatrie. Je me suis ainsi dès le début de ma carrière spécialisé, dans la prise en charge des troubles de l'humeur et de l'électroconvulsivothérapie. Après cela, j'ai travaillé à l'hôpital de Roanne où j'ai implanté une activité d'ECT. C'est un soin que je connais donc très bien et que je pratique depuis presque 10 ans.

L'ECT était inscrite au projet médical d'établissement avant même que je n'arrive à l'hôpital. L'ECT est un soin qui existe depuis 1938 mais qui est difficilement accessible au niveau de la Drôme. Ce problème est national avec beaucoup d'inégalités d'accès à ce soin. Les patients de la Drôme, jusqu'à présent, vont faire leurs séances au Vinatier, à Lyon. Certains patients pour lesquels le soin était indiqué, n'avaient pas accès à l'ECT à cause d'une organisation trop lourde. A défauts, d'autres solutions thérapeutiques étaient prioritaires. Il faut savoir que c'est le soin qui marche le mieux notamment pour certaines pathologies comme les troubles de l'humeur et dans les contextes de pharmaco-résistance et d'urgence psychiatrique.

De quoi il s'agit ?

C'est une technique de stimulation cérébrale, les neurones sont dépolarisés par un courant électrique adapté. L'ECT fait l'objet de représentation négative, sans doute justifiée à une certaine époque, mais qui ne le sont plus aujourd'hui au regard des avancées éthiques et techniques. C'est un soin qui reste malgré tout à mettre en œuvre avec précautions. Il se fait sous anesthésie générale dans un bloc opératoire en coordination avec l'anesthésiste. L'idée est de permettre une meilleure communication entre les neurones. En répétant les séances on arrive à diminuer progressivement les symptômes.

Pour réaliser ce soin, il faut un sismothère, machine qui délivre le courant et qui permet de calibrer une stimulation de manière précise et adaptée à chaque patient dans une logique de bénéfice risque. Ensuite il y a tout le plateau technique d'un bloc

opératoire, que nous n'avons pas ici. Les séances seront faites au CH de Crest la majorité du temps et, sur quelques séquences de vacances, les soins seront faits au CH de Valence. L'activité démarrera début Avril à la réception de la machine.

Ce soin sera accessible à tous les patients du territoire, de tous les pôles et l'activité sera portée par le pôle Transversal. Nous allons demander l'appui de l'ensemble des psychiatres de l'établissement que je vais former pour pouvoir faire des séances. Au niveau du personnel paramédical on aura une équipe infirmière dédiée qui se développera à partir du CCM. Ce ne sera pas une activité qui se développera à moyens constant, il y aura des moyens dédiés pour ce dispositif.

Les perspectives de développement :

Nous allons commencer sur une activité assez faible pour évaluer la demande. Nous avons la possibilité de doubler l'activité à terme. Les demandes vont dépendre des besoins des médecins, mais, il faut aussi une habitude de prescription puisque le contexte local fait qu'on réfléchit autrement. Il faut un temps d'adaptation pour que les psychiatres du territoire pensent à toutes les indications de l'ECT.

Je souhaiterais développer autour de ce soin une consultation dépressions résistantes sur la question de l'ECT mais pas seulement. Ça peut être aussi un avis thérapeutique ou un avis diagnostique. Je souhaite créer un lien collaboratif avec mes anciens collègues des Centres Experts de Grenoble pour pouvoir leur adresser les patients les plus compliqués.

La perspective ultime serait de pouvoir participer à des projets de recherche au niveau régional en collaboration avec les Centres Experts de Grenoble ou de Lyon.

J'ai déjà présenté le projet ECT un peu partout, dans les instances, dans deux pôles, au CCM. Il faudra prévoir une phase de communication en dehors de l'hôpital notamment avec les médecins généralistes et psychiatres libéraux du territoire pour qu'ils soient au courant du démarrage de l'activité. ”

LES PORTRAITS



DOCTEUR JEAN-LOUIS GRIGUER
Président de la Commission Médicale
d'Établissement

“ Je suis le Docteur GRIGUER, j'ai fait essentiellement mon parcours dans la Drôme. J'ai exercé en 1982 des fonctions d'interne au sein de l'établissement qui s'appelait à l'époque le Centre Hospitalier de Montéléger. J'ai ensuite occupé des fonctions de praticien hospitalier, de chef de service et de chef de pôle au niveau du Pôle Centre. Je suis Expert à la Haute Autorité de Santé depuis plusieurs années, je suis Président de la Commission Départementale des Soins en Psychiatrie et également Président du Comité Territorial de l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie dans l'Ardèche et depuis peu, Président de la CME.

Suite au départ du Dr Moriamez, il y a eu de nouvelles élections au mois de Décembre, c'est à cette occasion que j'ai été élu Président de la CME.

Le Président de la CME a un rôle important puisqu'il accompagne l'organisation et la mise en place d'un projet médical dans l'établissement, décliné au niveau des pôles. Il a un lien de proximité avec le Directeur, il y a comme un binôme qui doit se créer.

Le Président de la CME est un interlocuteur pour la communauté médicale. Dans ce sens, une des missions du Président de la CME est d'apporter une vigilance sur la démographie médicale. À ce sujet, ma satisfaction est que des médecins de qualité viennent d'être recrutés et cela va permettre d'avoir un corps médical adapté aux défis de notre établissement.

Un autre aspect est à souligner c'est l'inscription dans la démarche qualité, d'où l'intérêt que je sois expert à la Haute Autorité de Santé.

Le parcours de soins du patient est au cœur de la démarche qualité, d'ailleurs le projet médical est aussi établi sur le parcours de soins du patient. Nous le voyons à tous les niveaux, non seulement en interne, au niveau des structures intra et extra hospitalières mais également en interface par rapport aux médecins de ville, généralistes, à l'hôpital général. Nous suivons le patient à toutes les étapes de sa pathologie.

Enfin, Il est important d'accompagner le changement. Je suis pour une modernisation de l'hôpital qui doit s'accompagner d'une modernisation architecturale mais également d'une modernisation des organisations, notamment au niveau des soins. ”



**FRANÇOISE SCOTTON
& ANNETTE FONFREDE**
Culture & Santé

“ Françoise SCOTTON, je suis infirmière et j'ai fait principalement ma carrière en hôpital général. Je suis venue en psychiatrie pour découvrir le milieu et cela fait maintenant 2 ans que je travaille au CHDV. Annette FONFREDE, cadre de santé depuis une dizaine d'années, arrivée en juin 2016 au CHDV, je suis affectée sur plusieurs services dont le dispositif Culture et Santé. Découverte de ce dispositif au sein de l'établissement qui nécessitait une ré articulation dans l'hôpital.

Culture et Santé un dispositif culturel national qui est décliné par région et localement. L'objectif est de promouvoir la place de la culture et de l'humain dans les systèmes de santé et médico-sociaux en partenariat avec des structures culturelles et en lien avec le projet d'établissement. C'est une ouverture des établissements vers l'extérieur afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Cela a nécessité de repenser ce dispositif et de s'appuyer sur un comité de pilotage avec des correspondants de pôles. Pour devenir correspond de pôle Culture et Santé, il faut répondre à l'appel à candidature et faire part de ses motivations. Ce poste s'intégrera dans les missions transversales du professionnel. Ce projet s'adresse à tous et nous souhaitons insister sur le fait que cela va créer une dynamique collective institutionnelle.

Les partenaires

Nous travaillons sur le valentinois en partenariat avec des structures culturelles où sont répertoriés des artistes professionnels repérés, reconnus et engagés dans une dynamique de création.

La thématique

Dès le mois de mars démarre « la campagne » d'appels à projet afin de permettre aux unités de réfléchir et d'articuler les projets au sein de l'établissement d'une façon beaucoup plus claire, structurée. Nous attendons des professionnels de terrain qu'ils s'engagent dans leur projet et qu'ils le structurent pour qu'il soit réalisable. Pour ceux qui n'ont jamais fait de projet, c'est justement l'occasion de découvrir comment en construire un, en sachant qu'ils ne seront pas seuls. Nous les accompagnerons sur le terrain. C'est une opportunité pour eux d'aborder une autre dimension que celle du soin. Cela va demander aux professionnels de santé de s'approprier ce projet non plus en tant que soignant mais en tant qu'acteur culturel.

Nous avons comme perspective que ce projet culturel au sein de l'établissement soit reconnu comme une entité propre. On parle du dispositif Culture ET Santé, deux mondes différents qui doivent se rejoindre tout en gardant chacun leur identité propre. ”

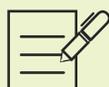


LE POINT RH

RESULTATS

Résultats des élections professionnelles du 6 Décembre 2018

CTE 2018 EN CHIFFRES



Nombre d'électeurs
inscrits
842



Nombre de votants
457 % de votants
54,28



Nombre de suffrages
valablement exprimés
448

CGT 119	FO 223	SUD SANTÉ 106
% CGT 26,56	% FO 49,78	% SUD SANTÉ 23,66

C.A.P.L EN CHIFFRES

	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	% de votants		CGT	%	FO	%	Sud Santé	
	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018
CAPL 2	285	137	48,07	133	37	27,82	48	36,09	48	36,09
CAPL 4	6	5	83,33	5	0	0,00	5	100,00		
CAPL 5	127	78	61,42	78	34	43,59	24	30,77	20	25,64
CAPL 6	31	23	74,19	22	9	40,91	13	59,09		
CAPL 7	55	51	92,73	50	8	16,00	42	84,00		
CAPL 8	105	65	61,90	65	22	33,85	33	50,77	10	15,38
CAPL 9	25	22	88,00	17	7	41,18	10	58,82		
TOTAUX	634	381	60,09	370	117	31,62	175	47,30	78	21,08

Attribution des sièges au CHSCT



3 FO **2 CGT** **1 Sud Santé**

Attribution des sièges au Conseil de surveillance



1 FO **1 CGT**

REVUE DE PRESSE : Le choix de la rédaction



Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais à la Une de l'APM le 4 février 2019. « Psychiatrie: le CH Drôme Vivarais poursuit sa mue »

L'article reprend les grandes étapes de transformation de l'établissement initiée depuis 2013. Il rappelle que le CHDV est engagé depuis plusieurs années dans une très importante opération de restructuration, et va réceptionner cette année les premiers bâtiments.

« Des regroupements de structures extra-hospitalières »

La reconstruction du site de Montéléger est, certes, une très grosse opération, mais ne doit pas faire passer au second plan les investissements sur l'ensemble de notre territoire (20 millions d'euros). Dans ce sens, l'article cite quelques opérations en cours sur les structures extrahospitalières notamment sur les bassins romans, valentinois et nyonsais.

« Une situation financière "saine" »

L'article met l'accent sur la situation financière du CHDV en citant M. Claude Eldin, Directeur "c'est parce que l'hôpital est dans une situation financière saine qu'il peut se projeter avec ambition sur son avenir". Le journaliste met en avant les efforts de restructuration et de réorganisation de l'hôpital qui en parallèle développe de nombreux projets: les logements de réhabilitation psychosociales, l'AFT, l'ECT, les équipes mobiles...

Le CHDV poursuit son travail d'ouverture sur l'extérieur notamment avec les travaux en cours sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

Retrouver l'article sur le lien suivant :

<https://www.apmnews.com/depeche/118825/331414/psychiatrie-le-ch-drome-vivarais-poursuit-sa-mue>

Le projet de loi de transformation du système de santé article par article

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé, présenté mercredi en conseil des ministres, comprend 23 articles répartis en 5 titres.

Ce texte doit permettre à l'exécutif de traduire dans la loi une partie de la stratégie "Ma santé 2022", présentée par le président de la République, Emmanuel Macron le 18 septembre 2018 et qui comportait 54 mesures (cf. dépêche du 18/09/2018).

L'objectif du gouvernement est de « faire émerger un système de santé mieux organisé dans les territoires, renforçant l'accès aux soins », de favoriser "les coopérations entre les acteurs et les métiers de la santé" et d'assurer "à chaque Français la qualité et la sécurité des soins", tout en dépassant "les approches sectorielles" et en apportant "des réponses globales et cohérentes aux enjeux auxquels est confronté le système de soins".

Les amendements seront examinés à partir du 12 mars.

Le texte a fait l'objet d'un accueil mitigé, la Fédération hospitalière de France (FHF) déplorant que le texte soit "à nouveau une loi hospitalière" n'intégrant pas suffisamment les autres champs de la santé (cf. dépêche du 24/01/2019).

La préparation des textes d'application de la loi de santé devrait commencer dès mars, notamment pour les GHT (cf. dépêche du 07/02/2019) tandis qu'une concertation est lancée pour la traduction réglementaire de la réforme des études (cf. dépêche du 12/02/2019).

<https://www.apmnews.com/depeche/1/331859/le-projet-de-loi-de-transformation-du-systeme-de-sante-article-par-article>

Vous pouvez retrouver le texte sur legifrance.fr

En France la consommation d'alcool se stabilise mais reste à un niveau élevé

La consommation d'alcool en France par les adultes apparaît en 2017 relativement stable par rapport aux années précédentes, mais reste à un niveau élevé tandis que les jeunes de 17 ans continuent à pouvoir largement acheter de l'alcool sans avoir été interrogés sur leur âge, montrent des données publiées mardi dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH).

Un premier article porte sur les données du Baromètre santé de 2017, récoltées auprès d'un échantillon de 25.319 personnes âgées de 18 à 75 ans résidant en France métropolitaine. Elles suggèrent que leur consommation d'alcool est relativement stable par rapport aux années précédentes, avec une quantité d'alcool pur consommée par habitant de plus de 15 ans équivalente à celle de 2013, de 11,7 L, après la baisse régulière observée depuis 50 ans (26 L en 1961).

Les hommes boivent globalement plus, avec une consommation moyenne un jour type de 2,8 verres contre 1,8 parmi les femmes. Près de 30% des hommes (29,8%) boivent de l'alcool entre une et trois fois par semaine contre 20,3% des femmes, 7,6% contre 2,6% quatre à six fois par semaine et 15,2% contre 5,1% tous les jours.

Concernant les jeunes en 2017, les jeunes buvaient moins souvent d'alcool en 2017 mais en quantités plus importantes que les plus âgés

Retrouver toutes les infos sur BEH, n°5-6, p87-97 et p109-115 et APM <https://www.apmnews.com/depeche/118825/332069/la-consommation-d-alcool-se-stabilise-mais-reste-a-un-niveau-eleve>

LES INFOS DE LA RÉDACTION

DISTRACTION ET LOISIRS

" Le secret du Cardinal" - Escape Game théâtralisé Tournon sur Rhône - Du 19/03 au 06/07/2019



Percez un incroyable secret dans la mystérieuse prison du Château de Tournon : un nouveau concept d'escape game théâtralisé riche en rencontres extraordinaires et en défis à relever. Une aventure dont vous êtes le héros. Déliez les intrigues qui rassemblent Catherine de Médicis, Michel de Nostre-Dame et le Cardinal François de Tournon. Vivez 60 minutes de magie où se mêlent spectacle, jeux de découverte historique dans une ambiance à la fois ludique, mystérieuse et remplie de surprises.

Tarifs

Forfait groupe adultes : de 20 à 25 € (5 à 6 aventuriers 25€/pers
7 à 9 aventuriers 22€/pers
10 à 15 aventuriers 20€/pers).

Réservation

Tél : 06 88 49 48 70
Email : contact@chasseursdemysteres.com

Plus d'informations sur le site <https://chasseursdemysteres.com/>

FESTIVAL

22ème festival international des scénaristes DU 3 AU 6 AVRIL 2019

vingt-deuxième
valence scénario
3, 4, 5, 6 avril 2019
Festival international des scénaristes

Valence Scénario - Festival international des scénaristes, est la seule manifestation de création sur l'écriture de l'image d'envergure en France et en Europe qui vous propose une compétition de scénarios, en écriture ou déjà réalisés, dans tous les formats.

Plus d'information sur le site <http://www.scenarioaulongcourt.com/>

LA RECETTE

Le crumble aux pommes de Cyril Lignac



PRÉPARATION

1. Mélangez les amandes en poudre, la farine, le sucre et le beurre en pommade dans un saladier. Malaxez bien et réservez la pâte obtenue au frais.
2. Épluchez les pommes, coupez-les en gros morceaux et faites-les à compoter dans un fond d'eau avec un peu de beurre et de sucre.
3. Répartissez cette compote de gros morceaux de pommes au fond d'un plat à gratin beurré. Recouvrez de pâte émiettée (pour faire crumble) et laissez cuire 20 à 30 minutes dans un four préchauffé à 180 - 210° C.



INGRÉDIENTS

- 500 G de pommes
- 60 G de beurre + un peu pour la compote et le plat à gratin
- 50 G d'amandes en poudre
- 50 G de farine
- 50 G de sucre



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- TEMPS DE PRÉPARATION : 15 MINUTES
- TEMPS DE CUISSON : 25 MINUTES AU PLUS
- RECETTE POUR : 4 personnes

FORMATION INITIALE INCENDIE ET VIGIPIRATE

Le service sécurité organise des formations initiales incendie et vigipirate aux dates suivantes

- 14 Mars
- 11 Avril
- 23 Mai
- 6 Juin
- 10 Septembre
- 10 Octobre
- 7 Novembre
- 5 Décembre

Personnel concerné : Nouveaux embauchés ainsi que toute personnes n'ayant pas effectué de formation incendie au cours des deux dernières années

CH Drôme Vivarais - Salle Rousseau ou PC Sécurité

Rappel : Cette formation est obligatoire

Plus d'informations sur l'intranet

LA JOURNÉE DES AIDANTS FAMILIAUX

L'ANFH ALPES PROPOSE UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LE THÈME DES SALARIÉS-AIDANTS FAMILIAUX

Judi 21 mars 2019

HÔTEL EUROPOLE DE GRENOBLE

Plus d'informations sur l'intranet

HOROSCOPE DU MOIS DE MARS



Scorpion

Ce mois de mars, pour les personnes natives du signe Scorpion, est très positif. Tout comme en février, vous serez accaparé par le travail. Ce qui ne vous empêchera pas de vivre pleinement votre histoire sentimentale. Qu'elle soit ancienne ou récente, vous déborderez d'entrain et d'affection. Au niveau de la santé, une baisse de tonus semble imminente...



Lion

Le mois de mars, pour les personnes natives du Lion, sera très intense. Après beaucoup de questionnements et une période d'introspection plus ou moins bien vécue en janvier et février, le temps de l'action est venu. Vous allez vous remonter les manches et prendre les choses en mains. Avec force et détermination.



Vierge

Pour les personnes du signe de la Vierge, le mois de mars 2019 est en tout point excellent. L'activité professionnelle sera intense et les amours seront sans nuages (pour le moment). Et pour emballer tout ça dans le plus beau papier cadeau, vous serez dans une forme resplendissante. Un mois que vous marquerez d'une pierre blanche.



Taureau

Pour les Taureaux c'est la dernière ligne droite d'un premier trimestre plutôt avarié en événements. Durant ce mois de mars, les jalons vont se poser pour amorcer une saison printanière riche en émotions dans le domaine professionnel mais également amoureux. Vous perdiez patience ? tout arrive à point pour qui sait attendre. Alors encore un peu de courage.



Gémeaux

Un joli et intense mois de mars 2019 attend les natifs du signe Gémeaux. En amour comme au niveau de votre activité professionnelle, vous achèverez ce premier trimestre avec satisfaction et sérénité. Vous serez léger comme une bulle de savon (ou de Champagne) et attirerez les regards. Que demander de mieux ? Attention cependant à certaines personnes un peu trop enclines à la jalousie...



Balance

Le mois de mars 2019 n'est pas très favorable pour les personnes natives du signe de la Balance, surtout dans le domaine sentimental. Au travail, la monotonie gagnera du terrain. Par contre, aucun problème important n'est à souligner dans le domaine de la santé. Votre forme sera optimale. N'est-ce pas le plus important ?



Sagittaire

En ce mois de mars, il va y avoir de la compétition dans l'air pour les Sagittaires. Votre activité professionnelle sera en ébullition. Vous briguez un poste convoité par de nombreuses personnes. Ce défi vous amènera à négliger le reste. Ce qui vous vaudra quelques remontrances. Surtout si vous êtes en couple et avez des enfants.



Capricorne

Un mois de mars 2019 bien terne pour les personnes du signe Capricorne ! Pas d'épreuves particulières à franchir mais une grande lassitude. Vous aurez tendance à vous réfugier dans les rêves pour fuir une réalité qui vous ennuie mortellement. Heureusement cela de dura pas. Allez courage, un mois c'est vite passé non ?



Cancer

C'est un mois de mars plutôt compliqué qui attend les natifs du signe Cancer. Désillusion amoureuse, conflits au travail, il faudra accepter la situation sans pour autant se résigner. Heureusement, la santé, après un début d'année difficile, sera au firmament pour affronter ces épreuves et accueillir le printemps dans les meilleures dispositions.



Verseau

L'année 2019 est annoncée comme très positive pour les Verseaux. Le mois de mars confirmera cette prédiction. Enjoué, dynamique, enthousiaste, vous serez toujours partant pour démarrer de nouvelles choses que ce soit au travail ou dans votre vie privée. Seul bémol : les célibataires le resteront encore quelque temps.



Poissons

Les Poissons, en général, ont été favorisés en janvier et février. Bonne nouvelle, il en sera de même pour le mois de mars. Toujours très pris par votre travail, vous aurez malgré tout l'énergie nécessaire pour contenter ceux qui partagent votre vie privée. Un problème relationnel avec les enfants peut venir ternir ce tableau idyllique.



Bélier

Si la patience ne sied pas toujours aux Béliers, il va falloir, en ce mois de mars 2019, l'approivoiser. En effet, des retards et quelques frustrations sont à envisager pendant cette période. En amour comme au travail. Ça sera l'opportunité de faire de point, de réfléchir, de prendre du recul avant le printemps. Et de repartir, ensuite, dans les meilleures conditions.

Directeur de publication : Claude ELDIN

Directrice de rédaction : Mariam ROGER

Responsable de la publication et de la mise en page : Marion Madeira

Photos et images : Banques de données CH Drôme Vivarais et Freepik

Impression : Multigraph

Renseignement : Rédaction - Le JDV

CH Drôme Vivarais - 391 route des rebatières - B.P.16

26760 Montléger

Tél : 04 75 75 60 60

Fax : 04 75 75 60 50